

Retrouvez toutes nos activités et formulaires d'inscription sur notre site web : [caes.inserm.fr](http://caes.inserm.fr)

• • •

**Ouvrant droit :** Agent Inserm actif ou retraité, vacataire ayant 500 heures accomplies.

## Agenda

Prochain Cnas :

14 et 15 novembre 2023

Dates limites d'inscription :

- **LOISIRS-CULTURE :**  
31 octobre - Festivals (deux mois après la date du festival)
- **SUBVENTIONS ACTIVITÉS SPORTIVES, CULTURELLES ET DE LOISIRS :**  
30 septembre (pour les ouvrants droit le conjoint et enfants entre 21 et 26 ans)
- **SPORTS :**  
31 octobre - Stages sportifs

## Édito

### Bel été !

L'été est arrivé et avec lui les vacances pour beaucoup d'agents Inserm, l'équipe du Caes vous souhaite des belles vacances. Nous restons à votre disposition durant toute la période estivale, nos locaux sont ouverts sur rendez-vous auprès de la gestionnaire du secteur concerné.

Pour tous ceux qui ont demandé des subventions *a posteriori* n'oubliez pas de garder vos justificatifs.

L'équipe du Caes Inserm



## Propositions du secteur Jeunesse pour les vacances d'automne 2023



Pour les prochaines vacances scolaires d'automne, le secteur Jeunesse vous propose une sélection de 36 séjours pour vos enfants de 4 à 17 ans.

Les thématiques de ces propositions sont très variées, on peut y trouver :

- des vacances **à la carte**
- des activités **aquatiques**
- des activités **artistiques**
- des vacances **frissonnantes**
- des vacances studieuses et récréatives avec des **séjours linguistiques**
- des **multi-activités** au sein du même séjour
- des séjours **nature & animaux**
- des activités **sportives**



L'organisateur du séjour peut assurer le transport de votre enfant jusqu'au lieu du séjour choisi, départ possible depuis 18 villes.

Les coûts des séjours sont très attractifs, certains sont subventionnés entre 35 % et 85 % selon votre QF, notamment deux séjours linguistiques au Royaume-Uni, un séjour équitation (pour les 4-16 ans), quatre séjours multi-activités qui couvrent tous les âges de 4 à 17 ans.

Comme vous pouvez le constater, les plus jeunes (à partir de 4 ans) n'ont pas été oubliés dans nos propositions.



Le reste à charge pour les parents varie de 70,50 € à 647,20 € par enfant en fonction des revenus.

**L'inscription est ouverte jusqu'au lundi 19 septembre.**

[Consultez notre catalogue en ligne](#), vous y trouverez très certainement un séjour qui vous satisfera et qui plaira à votre (vos) enfant(s).

## Actualités

### Les Commissions du Caes

Dans le cadre d'une politique d'ouverture des instances du Caes à tous les ouvrants droit, nous souhaitons élargir nos commissions à toute personne motivée pour y apporter son expertise, ses envies, ses besoins... Cette ouverture permettra au Caes de proposer des actions au plus près des demandes des agents.

[Participer à une ou plusieurs commissions.](#)

### Billetterie en ligne

La billetterie en ligne du Caes vous accompagne cet été dans vos activités de loisirs. Consultez toutes les propositions.

[www.billetteriecaes.fr](http://www.billetteriecaes.fr)